

N° 294/2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT
(25200)

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 14 mars 2023

Le 14 mars 2023 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 08 mars 2023, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **29**

Nombre de présents : **19**

Nombre d'excusés : **8**

Nombre d'absent : **2**

VOTES

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, GUILLEMET Jean-Louis, THIEBAULT Dominique, DALON Olivier, CHETTAT BENATTABOU Majda, CHARITÉ Pierre, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, CLÉMENT Alain, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GAUTHIER Pascal, NICOLET Josette, LOYSEAU David

Etaient excusés :

Madame LAZAAL Zahia

Monsieur OCHIER Jean-Christophe

Madame COENART Séverine

Madame SAUNIER Fanny

Monsieur VIEILLE Laurent

Madame NUNHOLD Jacinthe

Madame TABECHE Yasmina

Monsieur BOUDJEKADA Ismaël

pouvoir à Monsieur CHARITÉ Pierre

pouvoir à Monsieur GUILLEMET Jean-Louis

pouvoir à Monsieur DALON Olivier

pouvoir à Monsieur MUNNIER Jean-Paul

pouvoir à Monsieur BOUDJEKADA Ismaël

Etaient absents : Madame LAKHDER Nadia, Monsieur DRIANO Christian

Monsieur LOYSEAU David est désigné secrétaire de séance

OBJET

**CONVENTIONS AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA
RANDONNÉE PÉDESTRE DU DOUBS (CDRP25)**

La convocation du conseil a été faite le 8 mars 2023

La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 16 mars 2023

Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 16 mars 2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT

Séance du conseil municipal du 14 mars 2023

DÉLIBÉRATION n° 294/2023

Objet : Conventions avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs (CDRP25)

Le Rapporteur :

Afin de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages en développant la pratique de la randonnée, le Département est compétent pour élaborer un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR).

Dans cette optique, le Département du Doubs, avec l'appui du Comité départemental du tourisme (CDT), a élaboré une nouvelle stratégie de développement de l'itinérance et de la randonnée, s'appuyant sur une lecture partagée de l'aménagement touristique des territoires et des itinéraires, avec les EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) et les acteurs de la randonnée, en particulier le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP25).

Pour les portions d'itinéraires empruntant des chemins ruraux (domaine privé de la Ville de Grand-Charmont mais ouvert à l'usage du public), il est établi des conventions de passage entre la Ville de Grand-Charmont et les structures en charge de l'itinéraire.

Ces conventions de passage ne grèvent en rien les droits du propriétaire sur son bien et ne constituent pas une servitude de passage. Elles ont pour but essentiel d'acter l'autorisation du propriétaire pour qu'un itinéraire de randonnée traverse sa propriété, de fixer les responsabilités des parties et ainsi apporter des garanties juridiques au propriétaire.

Ces conventions concourent à l'objectif général d'assurer un cheminement sécurisé des itinéraires, ainsi que de garantir un balisage de qualité.

À l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **approuve la contractualisation d'une convention tripartite à intervenir entre le CDRP25, la Randonnée Hérimoncourtoise et la Ville de Grand-Charmont dont un exemplaire est joint à la présente délibération ;**
- **approuve la contractualisation d'une convention tripartite à intervenir entre le CDRP25, le club des marcheurs de Grand-Charmont et la Ville de Grand-Charmont dont un exemplaire est joint à la présente délibération ;**
- **autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces deux conventions ainsi que tout acte ou avenant s'y rapportant.**

Le Maire,
Jean-Paul MUNNIER.



Le secrétaire de séance
David LOYSEAU

